

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

70.000
Objet

APPROBATION DU
BUDGET DE L'OFFICE
DU TOURISME DE ROYAN

DATE DE CONVOCATION

2 FEVRIER 1970

DATE D'AFFICHAGE

7 FEVRIER 1970

Nombre de conseillers
en exercice 24

Nombre de présents 20

Nombre de votants 21

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante dix

le six février

à 19 heures

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M de M. Jean de LIPKOWSKI

Étaient présents : MM. MATRAS, BUJARD, LANUSSÉ, COLLE, BOUCHET, NAULIN, BOUDEY, POUGET, GACHET, BROTRÉAU, Mme BIDEAU, MM. VULTAGGIO, OSQUIGUIL, REIX, DOMEQ, BERLAND, TETARD, STIPAL, CAMBLONG, NARTEAU

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. Melle FOUCHÉ par M. BUJARD

Absents : MM.

M TETARD a été élu Secrétaire.

Conformément à l'article 13 du décret n° 66-211 du 5 avril 1966, le budget de l'Office du Tourisme de ROYAN doit être approuvé par le Conseil Municipal.

Ce budget, proposé par le Directeur, a été voté par le Comité de Direction de l'Office du Tourisme dans sa séance du 5 Décembre 1969.

LE CONSEIL MUNICIPAL

DÉCIDE :

- d'approuver le budget primitif 1970 de l'Office du Tourisme de ROYAN qui s'équilibre à la somme de 278.000 FR.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les membres présents.



APPROUVÉ

ROCHEFORT, le 2 MARS 1970
Le Secrétaire



Pour extrait conforme
Pour le Maire
L'Adjoint Délégué,

M. FOUCHÉ

E X T R A I T
-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

Du procès verbal de la réunion du Conseil d'administration de
l'Office du Tourisme en date du 5.12.69.

Etaient présents: Docteur GACHET, Madame FAVIERE, MM. GERGOUIL, CAMBLONG, PICARD,
ESTRADA, GENTY, RENNETEAU, DORBEAU.

Excusé : Monsieur RENAUD

.....
.....

9) ETUDE DU BUDGET 1970.

Le Directeur présente le projet de budget pour l'année 1970.

Diminution de 40.000 Frs par rapport au budget 1969.

Les recettes du budget 1969 avaient été surestimées.

Soucieux d'établir un budget 1970 en équilibre, les prévisions de
recettes ont été ramenées à une plus juste estimation.

Les chapitres en diminution sont les suivants :

- a) impressions publicitaires : 8.500 Frs au lieu de 27.500 Frs (provient du
financement en 1969 de la plaquette prestige)
 - b) Publicité et propagande : 19.000 au lieu de 28.500 Frs (financement en 1969
du film "Royan au soleil").
 - c) Dépenses des manifestations 60.500 Frs au lieu de 86.400 Frs.
Il semble que la clientèle se désintéresse de plus en plus des spectacles folklo-
riques. A titre d'expérience, ils seront remplacés en 1970 par des Spectacles de
majorettes.
 - d) Matériel d'administration générale.
- Ce conseil a donné son accord pour l'achat d'un magnétophone et d'un appareil
de photocopie

.....
.....

Le budget est approuvé à l' unanimité.

Fait à ROYAN le

5 DEC. 1969



B U D G E T 1970
- - - - -

TABLERAU DU PERSONNEL

- 1 Directeur : rémunération basée sur l'indice brut 450 majoré 352.
- 1 Agent comptable indemnité mensuelle forfaitaire de 300 Frs.
- 1 Secrétaire comptable : rémunération basée sur l'indice brut 235 majoré 197.
- 1 Secrétaire : rémunération basée sur l'indice brut 200 majoré 175.
- 1 Sténo-dactylographe rémunération basée sur l'indice brut 180 majoré 164.
- 6 Régisseurs de la taxe de séjour (du 1.6.70 au 30.9.70) rémunération mensuelle forfaitaire de 750 Frs.+ indemnité de responsabilité annuelle de 250 Frs.

A ROYAN le 5 DEC. 1969



OFFICE MUNICIPAL DU TOURISME
DE ROYAN

ARTICLE 668

-:-:-:-:-

PARTICIPATION A DES MANIFESTATIONS ORGANISEES PAR DES TIERS.

Inscrit au budget : 28.000 Frs

Une somme de 13.000 Frs sera remise au Comité par la diffusion de
l'Art Contemporain.

Le reliquat, soit 15.000 Frs sera répartie le cas échéant ultérieurement.

A ROYAN le 5 DEC. 1969



DEPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

OFFICE MUNICIPAL DU TOURISME

LES ROYAN

Budget primitif

+++++

exercice 1970

+++++

SECTION D'INVESTISSEMENT

ARTICLES	LIBELLES	Propositions du Directeur	Votes du Comité de Direction	Votes du Conseil Municipal
	DEPENSES	5 900	5 900	
2410	- Matériel d'Administration générale	5 900	5 900	PROPOSITIONS DU COMITE DE DIRECTION APPROUVEES
	RECETTES	5 900	5 900	
2148	- Amortissement prévisionnel du matériel (d'ordre)	5 900	5 900	PROPOSITIONS DU COMITE DE DIRECTION APPROUVEES

SECTION DE FONCTIONNEMENT

ARTICLES	LIBELLES	Propositions du Directeur	Votes du Comité de Direction	Votes du Conseil Municipal
	DEPENSES	278 000	278 000	
600	- Impressions publicitaires	8 500	8 500	
603	- Carburant	2 500	2 500	
609	- Fournitures diverses	7 500	7 500	
610	- Frais de personnel	79 800	79 800	
612	- Appointements	1 500	1 500	
617	- Charges de Sécurité Sociale	21 000	21 000	
620	- Taxe sur les salaires	3 500	3 500	
632	- Travaux exécutés à l'exté- rieur	7 000	7 000	
641	- Voyages et déplacements	6 000	6 000	
660-0	- Publicité et Propagande	19 000	19 000	
660-1	- Dépenses des manifestations	60 500	60 500	
661	- Missions et réceptions	10 000	10 000	
662	- Fournitures de bureau	5 500	5 500	
663	- Documentation générale	1 000	1 000	
664	- Frais de P.T.T.	10 800	10 800	
668	- Participation à manifesta- tions organisées par des tiers	28 000	28 000	
681-14	- Dotation au Compte d'amortis- sement du matériel (d'ordre)	5 900	5 900	
	RECETTES	278 000	278 000	
710	- Subvention ville	146 000	146 000	
719	- Cotisations Membres d'Honneur	9 000	9 000	
750	- Taxe de séjour	110 000	110 000	
760	- Recette des manifestations	13 000	13 000	

PROPOSITIONS DU COMITE DE DIRECTION APPROUVEES

BALANCE GENERALE RECAPITULATIVE

	Mouvements budgétaires :		Mouvements réels :		Mouvements d'ordre :	
	Dépenses :	Recettes :	Dépenses :	Recettes :	Dépenses :	Recettes :
Section d'investissement	5 900	5 900	5 900	-	-	5 900
Section de fonctionnement	278 000	278 000	272 100	278 000	5 900	-
TOTAUX	283 900	283 900	278 000	278 000	5 900	5 900

Budget primitif voté par le Comité de Direction de l'Office Municipal
du Tourisme dans sa séance du 5 décembre 1969.